COORDONNER L'ACTION POUR TRANSFORMER L'ÉDUCATION

POURQUOI S'ENGAGER ? LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT



Une jeune fille regarde l'appareil photo. Elle fréquente l'école Guardabarranco à Acoyapa, au Nicaragua.
GPE/ Carolina Valenzuela

La transformation de l'éducation a lieu lorsque les parties prenantes d'un système changent la manière dont elles interagissent les unes avec les autres, en alignant délibérément leurs interventions pour pouvoir atteindre de meilleurs résultats. À cette fin, **le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)** aide les pays partenaires à tirer le meilleur parti du dialogue et de la coordination sectoriels. La présente note fait partie d'une série accompagnant les Principes pour des groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces, bien que son contenu puisse s'appliquer à tout mécanisme ou toute plateforme où les parties prenantes se réunissent pour coordonner leurs interventions en matière de politique d'éducation nationale.

Les forums de haut niveau, de Monterrey en 2002 à Busan en 2011, ont démontré l'engagement des partenaires de développement en faveur d'une utilisation efficace de l'aide. Lors de ces rencontres, les participants ont reconnu qu'une aide non coordonnée entraîne la duplication et la fragmentation des efforts. Ils ont reconnu aussi que le manque de coordination a des répercussions sur la capacité des gouvernements à absorber l'aide et à la mettre en œuvre. Les approches des partenaires favorisent l'alignement sur les politiques et les systèmes nationaux, la simplification des procédures et le passage d'un dialogue mené par les bailleurs de fonds à une coordination menée par les pays. Dans le secteur de l'éducation, les partenaires travaillent avec les gouvernements par l'intermédiaire des groupes locaux des partenaires de l'éducation (ou leur équivalent) pour soutenir les priorités nationales, comprendre les points de blocage et gérer la complexité du paysage du développement.

QUELS AVANTAGES PEUVENT TIRER LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTION COORDONNÉE ?

Des informations qui circulent entre les partenaires pour cibler plus stratégiquement l'aide

Vos interactions avec le gouvernement, les organisations d'enseignants, les organisations de la société civile et les fondations permettent d'échanger des informations, de collaborer et de créer des partenariats.

Une participation régulière au dialogue sectoriel vous permet :

- d'engager un dialogue constructif sur les politiques, les budgets et les programmes en vigueur dans le secteur, et de s'accorder sur les plans futurs, les domaines de réformes prioritaires et les besoins d'investissement ;
- d'identifier les domaines dans lesquels vous pourriez

soutenir la transformation du système et bénéficier d'une programmation plus pertinente et alignée par le biais d'un financement commun, en complétant les interventions des partenaires ou en partageant les ressources, ou en concluant des accords de partenariat ; et

- d'encourager des investissements et des sources de revenus plus importants (par exemple, par le biais de mécanismes de financement innovants, tels que le fonds catalytique, l'investissement d'impact et le fonds à effet multiplicateur), afin d'améliorer les résultats scolaires des filles et des garçons, des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, des populations isolées et déplacées, ainsi que d'autres groupes d'élèves qui rencontrent des problèmes complexes.

Une meilleure compréhension de l'économie politique pour renforcer l'efficacité de l'aide

Avec l'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur et de modalités de financement plus diversifiées, vous pouvez suivre l'évolution de la dynamique des partenaires au sein de l'environnement politique.

Une coordination régulière vous permet :

- de comprendre les raisons qui poussent les gouvernements à changer les priorités et l'approche de leur politique éducative, ainsi que les effets des réformes de l'administration publique, des collectivités locales et de la fonction publique ;
- de discerner les domaines dans lesquels les intérêts du gouvernement, du secteur privé, des acteurs non étatiques et des partenaires de développement se recoupent, ainsi que le potentiel de partenariats intelligents et de collaboration intersectorielle ;
- d'évaluer la façon dont les acteurs perçoivent les changements politiques (en termes de risques, de menaces et d'avantages), afin d'identifier les sujets de discorde et de surmonter les obstacles à la collaboration ; et
- d'écouter les points de vue des groupes qui représentent les populations les plus vulnérables et de comprendre comment leurs besoins sont pris en compte dans les instruments politiques et les dynamiques de partenariat actuels.

Un meilleur alignement de l'aide financière, des comptes-rendus et des responsabilités

Un dialogue concerté portant sur la coopération technique peut également aboutir à une aide moins fragmentée et à une gestion plus rigoureuse des finances publiques, notamment dans les systèmes touchés par les crises, renforçant ainsi leur résilience.

Le dialogue avec les parties prenantes de la communauté éducative vous permet :

- de discuter de la manière dont le financement externe, les approches de programmation et l'appui technique pourraient être alignés de manière plus cohérente sur les systèmes, les institutions, les procédures et les ressources humaines du pays, et en tenant compte ses capacités d'absorption ;
- de comprendre les options pour des projets cofinancés sur le budget ou des financements communs au soutien budgétaire réservé ; et
- de renforcer la confiance et de contribuer à améliorer la transparence, en discutant de vos rapports financiers et opérationnels, et en participant aux revues conjointes des progrès accomplis, ainsi qu'au financement basé sur les résultats.

Perspectives et apprentissage pour renforcer la coopération au service du développement

Dans les pays où l'environnement politique évolue rapidement, ou dans ceux qui s'orientent vers une gestion décentralisée de l'éducation, vous pouvez jouer un rôle déterminant en adaptant les modalités de la coopération au service du développement.

Des discussions approfondies peuvent générer de nouvelles perspectives et des engagements renouvelés sur les points suivants :

- comment optimiser les avantages (ou compenser les éventuels compromis) de la coordination pour les nouveaux acteurs non étatiques, en particulier lorsqu'ils considèrent que la coordination détourne leur engagement dans une programmation plus dynamique ou innovante au niveau local ;

> *« La coordination du secteur de l'éducation constitue un élément essentiel des systèmes éducatifs efficaces. Elle garantit que les ressources sont allouées de manière équitable et efficace, que les politiques sont cohérentes et homogènes, et que tous les acteurs travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs. »*
>
> Commission de l'éducation

- comment renforcer la confiance et l'efficacité par le biais de modalités conjointes de gouvernance dans le secteur, le suivi sectoriel et l'examen régulier des mécanismes de coordination ; et
- les ajustements nécessaires aux modalités de fonctionnement et aux « règles d'engagement » compte tenu des paysages éducatifs plus complexes et diversifiés.

POURQUOI LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT JOUENT-ILS UN RÔLE IMPORTANT DANS LE DIALOGUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION ?

- Vous reconnaissez la valeur des innovations stratégiques et méthodologiques, en particulier lorsque les interventions ont un effet catalyseur potentiel pour accélérer les progrès accomplis et pour remédier aux obstacles persistants.
- Vous dispensez des fonds d'amorçage pour transformer le système par le biais de guichets de financement importants, et par l'essai et la mise à l'échelle d'innovations localisées dans les pédagogies, la prestation de service et la gouvernance dans le secteur de l'éducation, notamment grâce à des partenariats intelligents avec des acteurs non traditionnels et intersectoriels.
- Le partage de vos données, vos éléments concrets et vos informations sur la programmation permettent d'élaborer des politiques plus nuancées et de renforcer les modalités de compte-rendu et de suivi.
- Vous donnez l'exemple en appliquant les normes internationales pour garantir l'efficacité de l'aide, en particulier lorsque vous réduisez la fragmentation en alignant votre financement, vos ressources et vos capacités sur les priorités du gouvernement et que vous encouragez d'autres acteurs à faire de même.
- Votre leadership favorise également un engagement plus régulier et efficace des parties prenantes dans le suivi et les revues sectorielles conjointes, en particulier lorsque le suivi implique un apprentissage et une adaptation collectifs dans le cadre d'un processus itératif de transformation des systèmes.



Des enfants heureux dans une école primaire au Laos.
GPE/Stephan Bachenheimer

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Des mesures conjointes visant à améliorer la qualité et l'efficacité du dialogue sur l'éducation permettent aux partenaires de mieux répondre aux enjeux du secteur. Le dialogue entre les partenaires de développement au sein du groupe de travail du secteur de l'éducation (ESWG en anglais), composé de six groupes qui couvrent des sous-secteurs, tels que la planification, les finances, le suivi et l'évaluation, et la recherche, a évolué en passant d'un dialogue axé sur les projets à des consultations plus spécialisées portant sur les politiques, les budgets et les réformes prioritaires du ministère de l'Éducation et des Sports. Cette évolution a conduit à une meilleure compréhension des principaux enjeux et priorités du secteur, tels que les allocations budgétaires et l'affectation des enseignants au niveau infranational, et à l'alignement du soutien des partenaires sur les priorités nationales.

La qualité du dialogue au sein de l'ESWG s'est améliorée grâce à la préparation conjointe d'un programme et d'un plan de travail annuels spécialisés, et à une meilleure communication entre les ministères des Finances, de l'Investissement, de l'Intérieur et de la Santé sur les types de financement intégré et de soutien nécessaires pour les réformes essentielles. Ces développements ont constitué des étapes importantes dans la planification et la mise en œuvre du Contrat de réforme sectorielle (lancé en 2018) et du Programme d'appui à l'éducation de base qui soutient la gestion de l'éducation au niveau des provinces et des districts, la gestion et l'analyse des données, ainsi que l'encadrement et l'accompagnement pédagogiques des enseignants.

MOZAMBIQUE

La coordination des partenaires en faveur du Fonds commun de soutien au secteur de l'éducation (FASE) a été essentielle pour améliorer l'efficacité des budgets et l'alignement de l'aide au cours des deux dernières décennies. Le FASE fonctionne à la fois comme un instrument de financement et de coordination sectorielle, régi par un protocole d'accord entre neuf partenaires et le ministère de l'Éducation. Les partenaires coordonnent leur soutien au fonds par le biais de diverses structures d'échanges, notamment le groupe de coordination conjoint de haut niveau (limité aux partenaires financiers immédiats), le groupe local des partenaires de l'éducation et les groupes de travail techniques. Grâce au FASE, le Mozambique a bénéficié d'une meilleure gestion et gouvernance dans le secteur, à commencer par l'harmonisation et l'alignement des financements des partenaires sur les priorités nationales et la mobilisation d'un soutien supplémentaire de la part des partenaires du FASE et d'autres parties prenantes, dont les organisations de la société civile. Le FASE a également permis d'accroître l'efficacité en réduisant le temps et l'énergie consacrés à la gestion des processus administratifs, ainsi que les doublons lors de l'établissement des audits.

L'élaboration du plan sectoriel pour l'éducation pour la période 2020-2029 a été l'occasion de réaliser une évaluation du FASE en 2020, d'apprendre collectivement et d'identifier les principaux points forts et enjeux, aboutissant au renouvellement du protocole d'accord FASE en 2021. Cette évaluation consistait également à examiner les structures d'échange, améliorées dans les termes de référence pour le cycle politique et le système de dialogue. Les partenaires de développement continuent de collaborer avec le ministère de l'Éducation pour adapter les pratiques de coordination, notamment en déterminant comment utiliser les financements (tels que les financements du GPE) pour combler les principales lacunes identifiées et améliorer la capacité du pays à mettre en œuvre le plan sectoriel par l'intermédiaire du Fonds.

- Votre soutien à l'égard des espaces de dialogue sectoriel inclusifs permet à toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation d'être entendues, en particulier les organisations de la société civile, et les ressources que vous mobilisez pour soutenir la coordination posent les jalons pour renforcer les capacités de coordination et les institutions des pays.

« Des approches coordonnées du financement de l'éducation peuvent être plus efficaces pour garantir que les ressources sont orientées vers ceux qui en ont le plus besoin et que les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de l'éducation sont mesurés et suivis. La coordination avec les autres bailleurs de fonds, les gouvernements et la société civile peut aider à maximiser le rendement des investissements et à réduire les doubles emplois. »

Banque interaméricaine de développement (BID)

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- Travailler en partenariat pour créer un changement durable. GPE, 07 août 2022.
- L'alignement de l'aide à l'éducation sur les systèmes nationaux favorise la transformation et l'amélioration des résultats scolaires. GPE, 23 novembre 2021.
- Principes pour des groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces. GPE, 28 avril 2020.
- Making development co-operation more effective: How development partners are promoting effective, country-led partnerships. OCDE et PNUD, 2019.

Veuillez également consulter la page « Organisations bilatérales et multilatérales » sur le « Portail pour les partenaires » du GPE pour mieux comprendre les rôles et les responsabilités du GPE et des partenaires de développement au sein du partenariat.